



Numéro de Révision: 010.0

Date de sortie: 08/24/2017

## 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b> <b>Type de produit:</b> <b>Restriction d'utilisation:</b> <b>Raison sociale:</b> Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>LOCTITE UK U-05FL RESIN known as Hysol U-05FL Uret ADH Off-white</b> Adhésif de polyuréthane Non identifié	<b>Numéro IDH:</b> 702015  <b>numéro d'item Région:</b> 29348_209545 Canada	<b>Votre contact:</b> Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com
--	---	--	--

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
<b>DANGER:</b>	PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER DES SYMPTOMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTES RESPIRATOIRES PAR INHALATION. PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. RISQUE AVERE D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	1

PICTOGRAMME(S)

### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
<b>Intervention:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position

Numéro IDH: 702015

Nom du produit: LOCTITE UK U-05FL RESIN known as Hysol U-05FL Uret ADH Off-white

confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

**Stockage:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

**Élimination:**

Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Propanol, [(1-méthyl-1,2-ethanediy)bis(oxy)]bis-, polymer with 1,1'-methylenebis[isocyanatobenzene]	103837-35-0	40 - 50
Methylenebis(phenylisocyanate)	101-68-8	30 - 40
isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle	5873-54-1	20 - 30
diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle	2536-05-2	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

**Inhalation:**

Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Des symptômes de type asthmatique pourraient se manifester de façon immédiate ou quelques heures après l'exposition. Appeler un médecin.

**Contact avec la peau:**

Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Dans le cas d'exposition intense, passer sous la douche de sécurité après avoir retiré vos vêtements, puis consulter un médecin. Dans le cas de faible exposition, faire appel à un médecin si l'irritation se développe ou persiste après que la zone exposée a été nettoyée. Laver les vêtements avant réutilisation.

**Contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.
<b>Indication pour le médecin:</b>	Yeux :Colorer pour démontrer la présence d'une lésion cornéenne.Si la cornée a été brûlée, instiller fréquemment une préparation antibiotique stéroïdienne.Les vapeurs sur le lieu de travail ont engendré un œdème épithélial réversible de la cornée qui porte atteinte à la vision.Peau :Ce composé est un agent sensibilisateur cutané connu.Traiter de façon symptomatique comme pour la dermatite de contact ou les brûlures cutanées.Ingestion :Traiter de façon symptomatique.Il n'existe pas d'antidote spécifique.Il est contre-indiqué de faire vomir en raison de la nature irritante de ce composé.Respiratoire :Ce composé est un agent sensibilisateur pulmonaire connu.Traiter en tenant compte des symptômes et en apportant un soutien.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. Au cours d'un incendie, les vapeurs de MDI et d'autres gaz très toxiques et irritants peuvent se former à la suite d'une décomposition ou d'une combustion thermique. À des températures supérieures à 204,4°C (400°F), le MDI polymère peut se polymériser et se décomposer, ce qui peut entraîner une augmentation de la pression dans des contenants fermés. L'éclatement par explosion est possible.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Les contenants hermétiques à haute température ou contaminés par l'eau peut se rompre de façon explosive. L'eau ou la buée cause un moussage qui peut être violent, surtout si elle est pulvérisée sur des contenants de liquide chaud ou brûlant. Ne laissez pas l'écoulement du combat de l'incendie entrer dans les drains ou les cours d'eau.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Vapeurs organiques irritantes.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulement afin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter des équipements complets de protection pour le nettoyage. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. S'il est nécessaire de contrôler temporairement des vapeurs d'isocyanate, une couverture en mousse protéinique (disponible dans la plupart des casernes de pompiers) peut être placée sur le produit répandu. Des quantités importantes peuvent être pompées dans des contenants fermés, mais non hermétiquement clos, pour élimination. Pour des écoulements mineurs, absorber les isocyanates à l'aide d'un produit absorbant, transvaser à la pelle dans des contenants adaptés non clos, transporter jusqu'à une zone bien aérée (à l'extérieur) et traiter à l'aide d'une solution neutralisante: mélange de 80% d'eau et 20% de tensio-actif non ionique Tergitol TMN-10; ou 90% eau, 3-8% ammoniac concentrée et 2% détergent. Ajouter environ dix doses de neutralisant par dose d'isocyanate, avec mélange. Laisser reposer sans couvrir pendant 48 heures afin que le dioxyde de carbone s'échappe. Décontaminer le sol à l'aide d'une solution de décontamination, en la laissant en place pendant au moins 15 minutes.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. L'exposition aux vapeurs de MDI chauffé peut être extrêmement dangereuse. Assurer une ventilation adéquate. Protéger de l'humidité. Garder le récipient fermé. L'information des employés et leur formation à l'utilisation et à la manipulation sans risque de ce produit sont exigées par la Norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA. Consulter la section 8.

### Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 30 °C (86°F) et 40 °C (104°F)  
Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation. Ne pas laisser l'humidité contaminer cette matière. Le produit réagit avec l'eau, dégageant du dioxyde de carbone qui peut entraîner une accumulation de pression dans les contenants clos et causer un éclatement. Ne pas resceller si l'on soupçonne une contamination par humidité. Le MDI réagit lentement avec l'eau pour former du gaz carbonique. Ce gaz peut entraîner la dilatation et possiblement l'éclatement de contenants hermétiquement fermés. Si le récipient est exposé à une chaleur intense (204.4 °C (400 °F)), il peut être mis sous pression et possiblement éclater.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Propanol, [(1-méthyl-1,2-ethanediyl)bis(oxy)]bis-, polymer with 1,1'-methylenebis[isocyanatobenzene]	Rien	Rien	Rien	Rien
Methylenebis(phenylisocyanate)	0.005 ppm TWA	0.02 ppm (0.2 mg/m3) Ceiling	Rien	Rien
isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle	Rien	Rien	Rien	Rien
diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle	Rien	Rien	Rien	Rien

### Remarques sur la conception des installations techniques:

La ventilation par aspiration à la source devrait être utilisée pour maintenir des niveaux inférieurs au seuil limite d'exposition (TLV) chaque fois que le MDI est traité, chauffé ou appliqué par pulvérisation. Les sources de référence normalisées portant sur la ventilation industrielle (à savoir Ventilation industrielle de l'ACGIH) doivent être consultées pour obtenir les directives relatives à une ventilation adéquate. Contrôle de la qualité de l'air : La surveillance d'isocyanates aérogènes au poste de travail de chaque employé devrait faire partie du programme général de caractérisation relatif à l'exposition des employés. Les niveaux d'exposition à l'isocyanate doivent être surveillés. Les techniques de surveillance ont été mises au point par NIOSH et OSHA. Surveillance médicale : La surveillance médicale de tous les employés qui manipulent ou entrent en contact avec les isocyanates est recommandée. Elles doivent inclure des examens médicaux périodiques et préalables à l'emploi, y compris des tests de fonction pulmonaire (VEMS et CVF auminimum). Les personnes souffrant de troubles de type asthmatique, de bronchite chronique, d'autres maladies respiratoires chroniques, d'eczéma récurrent ou d'une sensibilisation cutanée doivent éviter de travailler dans des situations d'exposition à des isocyanates. Une fois qu'une personne a été diagnostiquée comme étant sensibilisée à un isocyanate, aucune autre exposition n'est permise.

**Protection respiratoire:**

Des concentrations supérieures à la valeur TLV peuvent se produire quand le MDI est pulvérisé, chauffé ou utilisé dans un endroit mal ventilé. Dans de tels cas, ou quand les concentrations de MDI excèdent la TLV, il faut porter un masque de protection respiratoire. Il est recommandé d'utiliser un appareil de protection respiratoire à approvisionnement d'air à pression positive ou un appareil respiration autonome. Dans les situations où le MDI nest pas pulvérisé, chauffé ou utilisé dans un endroit mal ventilé et où un appareil respiratoire autonome ou à approvisionnement dair nest pas disponible ou nest pas pratique, il faut au moins porter une cartouche dépuracion dair et des pré-filtres à particules. Toutefois, cela ne devrait être permis que pendant de courtes périodes (moins d'une heure) à des concentrations relativement faibles (à la TLV ou presque). Toutefois, en raison des mauvaises caractéristiques de détection du MDI, il faut s'assurer que les éléments filtrants soient bien ajustés et remplacés en temps opportun. Suivre les recommandations de protection respiratoire d'OSHA (29 CFR 1910.134).

**Protection des yeux:**

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes de sécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y a un risque d'éclaboussures. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles. Des lunettes étanches résistantes à la vapeur doivent être portées lors du port de verres de contact.

**Protection de la peau:**

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants résistants à la perméabilité (butylcaoutchouc, caoutchouc nitrile, alcool polyvinylique). Gants de polychloroprène. Toutefois, veuillez noter que l'alcool polyvinylique se dégrade dans l'eau. Couvrir de façon aussi large que possible la partie exposée de la peau à l'aide d'un vêtement approprié. En cas d'utilisation de crème pour l'épiderme, garder la zone couverte par la crème à son minimum. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles. Informer et former les employés à l'utilisation sans risque du produit.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Jaune
<b>Odeur:</b>	Légère, d'Aromatique
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur:</b>	< 0.01 mbar (25 °C (77°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	368 °C (694.4 °F)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	1.14
<b>Densité de vapeur:</b>	8.5 Pour MDI
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C (> 199.4 °F) ASTM D3278
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	< 1 %; < 10 g/l Estimé
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	> 201 °C

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Le contact avec l'humidité, d'autres matières qui réagissent avec les isocyanates, ou une température supérieure à 177°C (350°F), peut causer la polymérisation.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Vapeurs et émanations d'aérosols-doseurs. Vapeurs organiques irritantes.
<b>Produits incompatibles:</b>	Eau. Amines. Alcools. De l'ammoniaque. Des acides forts et des bases fortes. Entraîne une certaine corrosion des alliages de cuivre et de l'aluminium.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Contamination par l'eau.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

## Effets potentiels sur la santé

### Inhalation:

Ce produit est nocif ou mortel par inhalation. Aigu: Les vapeurs ou brouillards de méthylène-diphénylisocyanate (MDI) à des concentrations supérieures à la valeur TLV peuvent irriter les muqueuses des voies respiratoires (nez, gorge, poumons) provoquant un écoulement nasal, un mal de gorge, une toux, un malaise pulmonaire, un essoufflement et une diminution de la capacité pulmonaire (obstruction respiratoire). Les personnes souffrant d'hyperréactivité bronchique non spécifique préexistante, peuvent réagir à des concentrations inférieures à la valeur TLV en présentant des symptômes similaires ou qui peuvent provoquer une bronchite, un bronchospasme et un œdème pulmonaire (fluide dans les poumons). Ces effets sont habituellement réversibles. Peut causer une dépression du système nerveux central, une vision floue, une lésion cardiaque, des dommages au sang et à la moëlle osseuse, et des dommages irréversibles au foie et aux reins. Une pneumonie chimique ou une pneumopathie d'hypersensibilité, accompagnée de symptômes pseudogrippaux (ex. fièvre, frissons), ont également été signalées. Chronique: Suite à des surexpositions répétitives préalables ou à une seule dose importante, certaines personnes développeront une sensibilisation à l'isocyanate (asthma chimique) qui les rendra susceptible à réagir à une exposition ultérieure à l'isocyanate, à des niveaux bien inférieurs à la valeur-seuil. Il a été démontré que la surexposition aux isocyanates peut causer des dommages pulmonaires. Il a également été signalé qu'une surexposition aux isocyanates entraîne une lésion pulmonaire (y compris une diminution de la capacité fonctionnelle pulmonaire) qui peut être permanente. Peut causer une réaction allergique des voies respiratoires. Ces symptômes, qui peuvent inclure une oppression thoracique, une respiration sifflante, une toux, un essoufflement ou une crise d'asthme, peuvent être immédiats ou à retardement (jusqu'à plusieurs heures après l'exposition). Tout comme plusieurs réactions asthmatiques non spécifiques, on signale qu'une fois sensibilisée, une personne peut ressentir ces symptômes lors de l'exposition à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette augmentation de la sensibilité pulmonaire peut persister pendant plusieurs semaines et dans les cas graves, plusieurs années. La sensibilisation peut être temporaire ou permanente.

### Contact avec la peau:

Aigu: Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau. Les isocyanates réagissent avec la protéine de la peau et à l'humidité et peuvent entraîner une irritation qui peut comprendre les symptômes suivants : rougeur cutanée, gonflement, éruption cutanée, desquamation ou vésication. Une substance durcie est difficile à enlever. Chronique: Le contact prolongé avec la peau peut entraîner rougeur, gonflement, éruption cutanée, desquamation, vésication et dans certains cas, sensibilisation cutanée. Les personnes qui présentent une sensibilisation cutanée peuvent voir ces symptômes apparaître par contact avec un liquide ou des vapeurs. Une fois sensibilisée, une personne peut réagir même à des niveaux dans l'air sous le TLV, affichant ces symptômes : démangeaisons et fourmillement sur les oreilles et la nuque, érythème, urticaire, renflement des bras et des jambes ou autres symptômes communs à une dermatite allergique. Des essais sur les animaux ont indiqué que le contact cutané avec le MDI peut provoquer une sensibilisation des voies respiratoires. Ces données renforcent le besoin d'éviter le contact direct du MDI avec la peau.

### Contact avec les yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sensation de brûlure. Le liquide, les aérosols ou la vapeur sont irritants et peuvent provoquer un larmolement, une rubéfaction ou un gonflement. Le dommage est toutefois généralement réversible.

### Ingestion:

Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion. Les symptômes peuvent inclure un mal de gorge, une douleur abdominale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Propanol, [(1-méthyl-1,2-ethanediy)bis(oxy)]bis-, polymer with 1,1'-méthylènebis[isocyanatobenzène]	Rien	Aucune donnée
Méthylènebis(phenylisocyanate)	Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 0.38 mg/l Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 0.369 mg/l	Irritant, Respiratoire, Allergène
isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle	Rien	Allergène, Irritant, Respiratoire
diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle	Rien	Aucune donnée

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Propanol, [(1-méthyl-1,2-ethanediy)bis(oxy)]bis-, polymer with 1,1'-	Non	Non	Non

methylenebis[isocyanatobenzene]			
Methylenebis(phenylisocyanate)	Non	Non	Non
isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle	Non	Non	Non
diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
 Division: Rien  
 Numéro d'identification: Rien  
 Groupe d'emballage: Rien

### Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
 Division: Rien  
 Numéro d'identification: Rien  
 Groupe d'emballage: Rien

### Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
 Division: Rien  
 Numéro d'identification: Rien  
 Groupe d'emballage: Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 3

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 08/24/2017

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.



Número de Révision: 005.0

Date de sortie: 07/07/2016

### 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE UK U-05FL known as Hysol U-05FL Uret ADH Off-whit</b>	<b>Numéro IDH:</b>	702016
<b>Type de produit:</b>	Adhésif de polyuréthane	<b>numéro d'item</b>	29348_209546
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: (905) 814-6511		
2515 Meadowpine Boulevard	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

NON CLASSIFIÉ. LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
Rien	Rien

#### PICTOGRAMME(S)

Rien

#### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	Non prescrit
<b>Intervention:</b>	Non prescrit
<b>Stockage:</b>	Non prescrit
<b>Élimination:</b>	Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Silice fumée traitée	67762-90-7	5 - 10
Zeolithes	1318-02-1	0.1 - 1

\* Le pourcentage exact est un secret commercial. La plage de concentration est fournie pour aider les utilisateurs afin d'assurer des protections appropriées.

Numéro IDH: 702016

Nom du produit: LOCTITE UK U-05FL known as Hysol U-05FL Uret ADH Off-whit

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. De formol. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Enlever toute source d'ignition. Évacuer et ventiler la zone de déversement accidentel ; contenir le déversement pour l'empêcher de pénétrer dans le réseau d'eau ; porter un vêtement complet de protection pendant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:** Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Garder le récipient fermé. Consulter la section 8.

**Stockage:** Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 38 °C (100.4 °F)  
Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Eviter l'humidité. Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation.

**Durée de Conservation Déclaration:** Non disponible

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Silice fumée traitée	10 mg/m3 TWA Poussière inhalable 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Zeolithes	1 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 10 mg/m3 TWA Poussière inhalable 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:** Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles.

**Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

**Protection des yeux:** Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

**Protection de la peau:** Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Translucide, Blanc
<b>Odeur:</b>	Légère
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur:</b>	< 0.01 mbar (25 °C (77°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	368 °C (694.4 °F)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C (> 199.4 °F) Setaflash Coupelle fermée
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable

**Taux d'évaporation:** Non disponible  
**Solubilité dans l'eau:** Insoluble  
**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non disponible  
**Teneur VOC:** < 1 %; < 10 g/l Estimé  
**Viscosité:** Non disponible  
**Température de décomposition:** > 201 °C

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**Stabilité:** Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.  
**Réactions dangereuses:** Néant dans des conditions normales de traitement.  
**Produits de décomposition dangereux:** Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. De formol. Fumées toxiques. Vapeurs irritantes.  
**Produits incompatibles:** Des oxydants forts. Phosphore Des acides.  
**Réactivité:** Non disponible  
**Conditions à éviter:** Eviter l'humidité. Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

**Inhalation:** L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.  
**Contact avec la peau:** Peut irriter la peau.  
**Contact avec les yeux:** Peut entraîner une irritation.  
**Ingestion:** Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Silice fumée traitée	Rien	Irritant
Zeolithes	Rien	Mutagène, Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Silice fumée traitée	Non	Non	Non
Zeolithes	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Information écologique:** Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Sheila Gines, Affaires Réglementaires Spécialiste

**Date de sortie:** 07/07/2016

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.